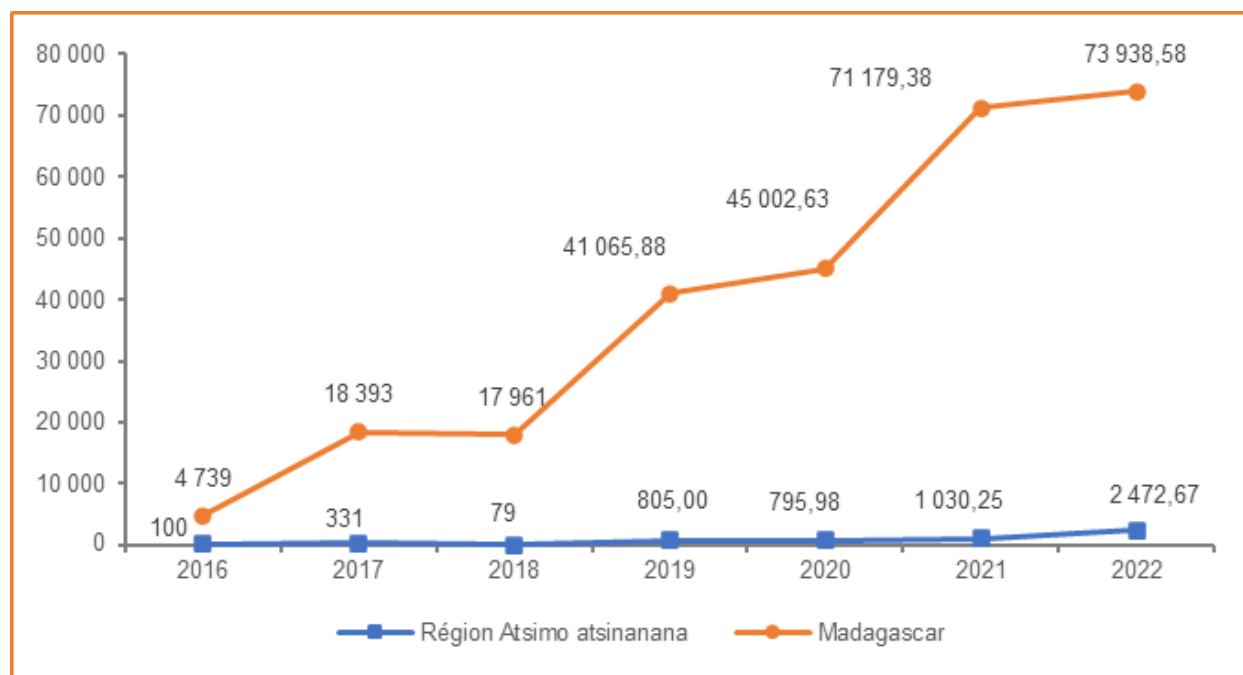


Indicateur	Superficie reboisée
Thème	Sol et Couvert Végétal / Réponse
Code	F5.4
Dernière mise à jour	Mai 2023

Pour la campagne de reboisement 2022, 2 472,67 ha ont été reboisés dans la Région Amoron'i Mania. Soit une augmentation de 1 676,69 ha comparé à l'année 2020.

La superficie reboisée de la Région représente 3,34% par rapport au niveau national qui est de 73 938,58 ha.

Figure F5.4 : Evolution de la superficie reboisée de 2016 à 2022 (en ha)



Source : Direction de Reboisement et de la Gestion des Paysages et des Forêts -
Ministère en charge de l'Environnement, 2023

Tableau F5.4: **Superficie reboisée par District en 2022**

Districts	Superficie (ha)
Befotaka	7
Farafangana	1660,71
Midongy Atsimo (Midongy du Sud)	17,50
Vangaindrano	551,20
Vondrozo	236,26
Total Région	2 472,67
Total Madagascar	73 938 58

*Source : Direction de Reboisement et de la Gestion des Paysages et des Forêts -
Ministère en charge de l'Environnement, 2023*

Note technique sur l'indicateur

Descripteurs :

- Superficie de terres reboisées durant une campagne comparée à celles des campagnes précédentes en pourcentage (%) ou en superficie en hectares (valeur cumulée)
- Nombre de plants mis en terre

Définition et concepts de base :

Pour la FAO, la Restauration du Paysage Forestier reprend en grande partie le concept historique de réhabilitation des forêts (FAO, 2002) : « La réhabilitation d'une forêt consiste à rétablir sa capacité à fournir des biens et des services, même si la forêt réhabilitée n'est pas identique à ce qu'elle était avant la dégradation ». Une telle approche permet ainsi d'atteindre un équilibre entre les besoins humains et ceux de la biodiversité en rétablissant une gamme de fonctions forestières dans un paysage et en acceptant les compromis qui en découlent

Méthode de mesure : Informations obtenues par la consolidation des informations remontées par les services forestiers (statistiques forestières) et les autres acteurs / projets de reboisement (ANAE, ONG,...)

Limites : La superficie reboisée n'informe pas sur le taux de réussite effectif de la campagne. Ainsi, il ne tient pas compte de la pérennité des actions (entretien et suivi des plantations). Il ne tient pas non plus compte des formations issues des régénérations naturelles (*Grevillea banksii*...)

A Madagascar, le boisement et le reboisement sont groupés dans la même rubrique, à cet effet, il est difficile de les scinder car les rapports d'activités y relatifs ne les ont pas distingués. Généralement les plantations s'effectuent sur des terrains non forestiers (FAO/ FRA 2010)

Référence bibliographique

2021, *Deuxième Rapport de Madagascar pour l'examen National volontaire sur les objectifs de Développement Durable 2021*